

Le Petit Moustérien 14ème

2021



Moustériennes, Moustériens,

L'année 2021, que nous espérions plus sereine, a encore été accompagnée de protocoles sanitaires adaptés à la situation épidémique que nous traversons. Cependant, les travaux de sécurité routière avec la création de trois écluses ont pu être achevés. Des signalisations supplémentaires seront faites sur la chaussée en amont de chaque îlot et les passages piétons seront également repeints.

Une nouvelle bâche pour la sécurité incendie a été installée sur le secteur de Sissac.

Le matériel informatique de la mairie a été renouvelé, ainsi que la location du photocopieur/imprimante. Le site internet de la commune a été livré et vous pourrez y accéder afin de connaître toutes les informations de Moustier.

Notre école a accueilli 39 enfants, en classe de maternelle et CP, lors de la rentrée scolaire de septembre dernier. Elle a été dotée de matériel « école numérique ». La cuisine a, quant à elle, obtenu un appareil « maintien au chaud » et un nouveau piano. Un composteur pédagogique est installé derrière la salle pour que les enfants puissent suivre un programme de gestion des déchets, en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Lauzun. Dans votre bulletin, un espace est consacré aux déchets ménagers et à ce qui va changer pour vous en 2022, comme par exemple le ramassage en porte à porte.

La commune a engagé une reprise des concessions en état d'abandon au cimetière et toute personne concernée ou ayant des renseignements utiles sur ces concessions est priée de se rendre au secrétariat de la mairie.

Encore une année avec peu d'animations dans notre salle polyvalente, mais reprise des petits lotos de CALA (aînés) et spectacle du 25 septembre proposé par Bastid'art. La soirée du 5 décembre préparée par Millésime a dû être annulée et reportée en 2022 en espérant que la situation soit plus favorable.

Les colis de Noël ont été distribués aux aînés accompagnés, comme l'an passé, d'un dessin réalisé par les enfants de l'école.

Remercions les bénévoles de nos associations, les employées, les enseignantes, les enfants et toutes les personnes qui ont œuvrée en faveur du maintien d'un lien qui nous manque tant aujourd'hui.

Ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Meilleurs vœux à tous ainsi qu'à vos proches. Très bonne année 2022.

Claudine ÉON

RESUME SOMMAIRE DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021

- 14 janvier :

- * Vote des restes à réaliser sur les dépenses et recettes prévues en 2020.
- * Acceptation du devis pour la réalisation d'écluses en vue de ralentir les véhicules d'un montant de 23 965,08€TTC.
- * Acceptation du devis pour l'installation d'une bâche pour la sécurité incendie sur le secteur de Sissac d'un montant de 10 798,80 €TTC.
- * Autorisation de prélèvement sans mandatement préalable.
- * Signature d'une convention avec le Centre de Gestion pour la numérisation et le plan du cimetière.
- * Signature d'une convention de partenariat avec le rectorat de l'Académie de Bordeaux pour le dossier « label écoles numériques 2020 ».
- * Formation des élus incendie et premiers secours.
- * Plantation d'un arbre pour les droits de l'enfant dès que la situation sanitaire le permettra.
- * Changement du matériel informatique du secrétariat de la mairie.

- 11 février :

* Examen et vote du compte administratif 2020 :

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement: -1 238,66 € Fonctionnement 232 294,05 €

Résultat global 231 055,39 €

- * Vote du compte de gestion 2020.
- * Débat d'orientation budgétaire : sécurité routière avec création de trois écluses, bâche incendie, école numérique, agrandissement cimetière, plan soutien aux cantines scolaires avec achat de matériel, sécurisation accès clocher, participation feux d'artifice, subventions communales.
- * Affectation des résultats 2020 :

Résultat d'exploitation au 31/12/2020 :232 294,05Affectation complémentaire en réserve (1068)44 278,66Résultat reporté en fonctionnement (002)188 015,39Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit1 238,66

- * Avis sur le projet de modification du périmètre Natura 2000 « réseau hydrographique du Dropt ».
- * Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire à l'école Jacques Babot de Moustier.
- * Adhésion de deux nouvelles communes au SIVU Chenil fourrière de Lot et Garonne.

- 8 avril :

* Décision de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et d'appliquer les taux suivants : Taxe foncière (bâti) : 36,38 % (9,05% taux communal + 27,33% taux départemental), Taxe foncière (non bâti) : 70,00 %, Taux CFE : 14,79 %.

* Vote du budget primitif 2021

InvestissementFonctionnementDépenses : 130 926 € (Reste à réaliser : 49 400)Dépenses : 339 212 €Recettes : 130 926 € (Restes à réaliser : 6 360)Recettes : 383 973 €

- * Accord pour la participation au financement des intervenants sociaux en Police et Gendarmerie.
- * Rencontre de monsieur le Sous-Préfet le 10 mars.
- * Dépôt d'un dossier de demande de DETR pour la sécurisation du clocher.
- * Acceptation de la modification des statuts de la communauté de communes du pays de Lauzun suite à la prise de compétence organisation de la mobilité.
- * Adhésion au CAUE (Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement) pour 2021.
- * Renoncement au droit de préférence pour la vente de parcelles boisées à Repicayre.
- * Avis sur l'enquête publique du SAGE Dropt.
- * Renouvellement du marché d'achat énergies électricité TE (Syndicat Territoire d'Energie).

- 6 mai:

* Adhésion au groupement de commandes départemental ENR (énergies renouvelables) MDE (maîtrise de la demande en énergie).

- * Modification des plans des écluses suite à la réunion du 23 avril.
- * Prévision d'une réunion avec le CAUE le 1er juillet pour parler du projet d'aménagement de bourg.
- * Réélection de délégués titulaires pour les syndicats EAU47 et Territoire d'Energie.
- * Rapport d'activité 2020 du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- * Bureau de vote élections départementales et régionales.

- 8 juillet:

- * Acceptation du nouveau devis concernant la réalisation des écluses suite à des travaux supplémentaires demandés par les différents services pour un montant de 30 659,58 € TTC.
- * Choix du devis d'un montant de 7 704,82 €TTC pour l'acquisition de matériel pour la cantine.
- * Choix du devis d'un montant de 3 275€ pour le matériel « école numérique ».
- * Vote d'une subvention exceptionnelle de 1€ par habitant en faveur de l'amicale des sapeurs-pompiers de Miramont de Guyenne.
- * Vote des tarifs de repas 2021-2022 à la cantine : 2,55 € pour les enfants et 4,90 € pour les adultes.
- * Compte rendu de la réunion avec le CAUE pour le projet d'aménagement de bourg.

- 9 septembre :

- * Présentation de la proposition de facturation pour la réalisation des écluses et fin des travaux.
- * Présentation du récapitulatif des travaux de pontage à prévoir route Marguerite Duras.
- * Préparation de la cérémonie du 11 novembre.
- * Compostage : afin de réduire les déchets dans les sacs noirs, proposition par la communauté de communes de fournir les foyers en composteurs individuels. Abandon de l'idée d'un composteur collectif compte tenu de la configuration rurale de la commune.
- * Acceptation du devis de l'entreprise VARAGO pour l'entretien des espaces verts de la commune.
- * Autorisation de signature de la convention des données RGPD (règlement général sur la protection des données) avec le centre de gestion de Lot et Garonne.
- * Présentation du rapport d'activités EAU47.
- * Accord pour le dépôt de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « place au village » proposé par le CAUE47 pour l'aménagement de bourg.

- 7 octobre :

- * Choix du devis de l'entreprise EBS pour la construction de deux escaliers dans le clocher, pour un montant de 10 379,90 €TTC.
- * Choix de la société KODEN JEAOI KOESIO pour le renouvellement du copieur de la mairie.
- * Mise en place de la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022, à titre expérimental.
- * Décision de continuer la distribution de colis de Noël pour les aînés.

- 4 novembre :

- * Maintien du taux de la taxe d'aménagement à 1% et de l'exonération pour les constructions de moins de 20m2, type abri de jardin.
- * Choix du devis de communes en réseau pour la création du site communal d'un montant de 353,40 €TTC par an.
- * Choix de l'entreprise EUROVIA pour les travaux d'écluses décalées afin de ralentir les véhicules route gallo-romaine, route Marguerite DURAS et route du Dropt.
- * Lancement d'une procédure de reprises des concessions en état d'abandon au cimetière communal.
- * Octroi de chèques cadeaux d'une valeur de 50€ à chaque agent communal.
- * Vote d'une participation communale de 10€ pour l'achat des composteurs individuels.

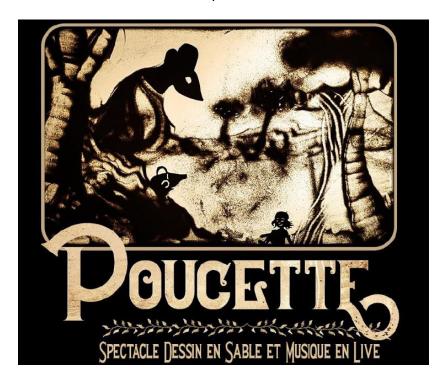
- 9 décembre :

- * Achèvement des travaux « écluses » pour un montant de 29400€ TTC.
- * Acceptation de devis pour l'hydrocurage, route Marguerite DURAS avant travaux de pontage.
- * Présentation du rapport du CAUE concernant l'aménagement du bourg.
- * Livraison du site de la commune.
- * Autorisation de signature avec le centre de gestion 47 pour le logiciel « cimetière ».
- * Annulation des vœux à la population, prévus le 8 janvier 2022, suite au nouveau protocole sanitaire, maintien de la plantation de 3 arbres sur le nouveau parking dont un pour les droits de l'enfant.
- * Organisation du bureau communautaire du 15 décembre, salle de Moustier.
- * Préparation du bulletin communal.

ECOLE JACQUES BABOT

Pour cette année scolaire 2021 – 2022, il y a trente-huit enfants à l'école maternelle : dix petits, neuf moyens, quatorze grands et cinq CP.

En octobre, tous les enfants sont allés voir le spectacle « Poucette » à la salle des fêtes d'Agnac. C'était un spectacle de dessins dans le sable et de musique.



Nous nous sommes aussi rendus aux vergers « Michelon » à Monteton pour ramasser des pommes et voir comment le jus de pommes est fabriqué. Les enfants ont pu goûter les pommes et ont confectionné, à l'école, des tartes tatin et de la compote. Ils ont passé une très bonne matinée.





En novembre, Jérémy Brière, l'animateur biodéchets de la communauté de communes du Pays de Lauzun est venu installer un composteur derrière l'école. Il nous a expliqué ce qu'il fallait mettre dedans pour obtenir du compost. Tous les enfants ont participé à la semaine européenne de réduction des déchets et ont apporté des déchets alimentaires de la maison qui pouvaient être mis dans le composteur.

En novembre, les enfants sont allés visiter la déchetterie de Miramont de Guyenne où Sophie, l'animatrice leur a expliqués son fonctionnement.

En suivant, ils ont pu visiter le nouveau centre de secours de Miramont de Guyenne. Ils étaient très contents de se rendre chez les pompiers et de pouvoir voir les différents véhicules qu'ils utilisent. Ils ont même pu monter dans un grand camion. Ce fut une matinée très appréciée des enfants.



En décembre, les enfants ont préparé Noël en confectionnant des objets pour leur famille et en écoutant de la musique festive.

Comme l'année dernière, ils ont préparé des petites surprises qui ont été glissées dans les paquets de Noël pour les aînés de la commune.

Maryvonne, la cuisinière de l'école, a préparé un bon petit repas pour les fêtes.

Nous vous souhaitons un très joyeux Noël et une excellente année 2022!

LES CÉRÉMONIES

Comme chaque année, Moustier a rendu hommage, lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, aux soldats morts pour la France.

La cérémonie du 11 novembre, en présence du colonel BRODA et des anciens combattants, a vu le retour des cérémonies habituelles avant Covid19, tout en conservant les gestes barrières.



QUELQUES TRAVAUX À MOUSTIER

La frise de l'école a été repeinte,



comme l'emplacement du bus scolaire.



Réfection des lettres dorées du Monument aux morts, lors de nos journées de travaux communaux, par Mme Françoise SACCHET. Merci l'artiste!



LE MOT DES ASSOCIATIONS

C.A.L.A

L'année 2021 est un peu exceptionnelle car elle a été partagée en deux causes sanitaires. Juillet et août a repris doucement avec toutes les précautions nécessaires, désinfection des tables, chaises, du gel à l'entrée pour les mains, le masque obligatoire.

Les adhérents l'ont bien accepté et étaient heureux que l'on puisse se retrouver de nouveau. Septembre a repris normalement avec 2 lotos, novembre et décembre aussi avec en plus contrôle du passe-sanitaire qui n'a contrarié personne. Je remercie la commune pour les participations et les aides qu'elle nous apporte pour le bon déroulement de nos activités.

Le goûter du 22 décembre avec un petit loto gratuit et une gâterie pour tous a été très apprécié.

J'espère que l'on n'aura pas l'obligation de repousser ou d'annuler les dates à venir car les adhérents comptent sur ces rendez-vous pour se distraire. Nous avons pu recruter des nouveaux adhérents qui apprécient les lotos et l'ambiance du club.

Je souhaite bonne année et bonne santé à toutes et tous. A bientôt.

Gilberte SAUVIAC, le bureau.

Présidente : Mme SAUVIAC Gilberte

06.26.54.52.94

CHORALINE

2021/2022 sera encore pour notre association, une année à oublier rapidement. En effet, la pandémie ne nous a pas permis de répéter pendant l'année. De plus, deux de nos choristes nous ont quittés, Marie Pascale PLANTIE de Monteton et Pierre PRISER de Soumensac. Nous avons une pensée émue pour leur famille. Ils étaient fidèles à Choraline depuis plusieurs années et ne manquaient que très rarement les répétitions ou les concerts. Ils laisseront un grand vide dans nos rangs.

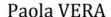
Suite à ces 18 mois sans chanter notre effectif est en baisse. Le décès, la démotivation, la peur du Covid, la santé, tous ces critères ont fait que nous avons 14 choristes en moins, certains provisoirement. Par contre nous enregistrons la rentrée de 6 nouveaux. Ce qui porte notre effectif à 35 éléments, musiciens compris.

Le principal fait nouveau de cette année est la venue d'un deuxième chef en la personne de Paola VERA, professeur de chant au Conservatoire National de Région de Bordeaux. Titulaire de plusieurs prix prestigieux, elle est aussi musicienne et chanteuse professionnelle, elle se produit régulièrement en concert aussi bien en France qu'à l'étranger. Vous pouvez apprécier ses performances musicales et vocales en tapant son nom sur un moteur de recherche internet.

En l'état actuel, nous ne pouvons pas prédire la date de notre concert annuel 2022 ni savoir s'il aura lieu. En cette période difficile, soyez prudent et prenez soin de vous.

En cette fin d'année si particulière, les membres du bureau ainsi que les choristes vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent, pour 2022, leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour vous et vos proches.







Présidente : Mme PENICAUD Christine 06.03.33.04.49

MILLÉSIME

Cette année encore le Covid a perturbé le monde et celui de la culture en particulier. Mis à part un spectacle proposé en partenariat avec Bastid'Art qui a eu lieu le 25 septembre à Moustier avec l'humouriste Suisse Pierre Aucaigne, le concert organisé par le Comité d'Animation le dimanche 5 décembre a dû être annulé malgré la qualité de l'affiche : les Frères Brothers et leur humour vocal.

Pourrons-nous reprogrammer cet excellent concert, rien n'est moins sûr tant que la situation sanitaire ne se sera pas stabilisée.

Je remercie, à travers cet article, les membres du Comité qui ont œuvrés pour la réussite de ce concert qui malheureusement n'a pas pu avoir lieu.

Néanmoins, l'association a tenu son Assemblée Générale le 3 juillet et le bureau a été reconduit dans sa totalité.

Je forme le vœu que l'année 2022 nous permette de renouer avec la musique, le spectacle vivant et la chaleur humaine.

Bonne année à tous. Michel Sabater, président.



Président : Mr SABATER Michel

06.32.93.00.34

MOUSTIER TOURISME

Au risque de se répéter.....

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

C'est bien le cas de cette pandémie Covid 19 qui ne nous a pas permis durant cette année

2021 de reprendre le cours normal des choses laissées en 2018, puisque, déjà 2019 nous

privait de cette faculté.

L'opportunité de réaliser le dernier échange avec Flat (Puy de Dôme) ne s'est pas présenté

en l'état actuel des contraintes sanitaires, durant cette année 2021. Les autres actions n'ont

pas été non plus reconduites ; je veux parler des soirées théâtres organisées par notre

association alors que celles-ci attiraient beaucoup de monde. Il semble bien loin le temps

où nous étions contraints de refuser des entrées, même à nos plus fidèles spectateurs, faute

de place.....

La question de continuer ces soirées s'est d'ailleurs posée lors de notre assemblée générale

du 21 Décembre 2021. La décision d'organiser une prochaine représentation théâtrale, le 1er

ou le 2^{ème} week-end d'Octobre a été approuvée, lorsque toutes les conditions de faisabilité

seront réunies. Nous tâcherons de nous exécuter. Au cours de cette même réunion du 21

Décembre, le bureau a été renouvelé.

Le poste de la présidence de Nicole Palu a été reconduit, ainsi que celui de Michelle Baldisser

en tant que trésorière. La vice-présidence a été confiée à Annie Crouzet. Françoise Sacchet

est venue rejoindre le bureau en prenant les attributions de secrétaire. Merci pour la

confiance que chacun des membres du conseil d'administration nous a attribuée lors de

cette élection.

Faute de vœux en présentiel, au nom de Moustier Tourisme, je vous adresse tous nos vœux

pour cette nouvelle année ; vœux de santé bien sûr et surtout ; vœux de réussite dans vos

projets, et d'harmonie familiale.

Présidente : Mme PALU Nicole

06.77.80.89.10

13

LES NEWS A MOUSTIER

UN WAGON TOUJOURS VIVANT!

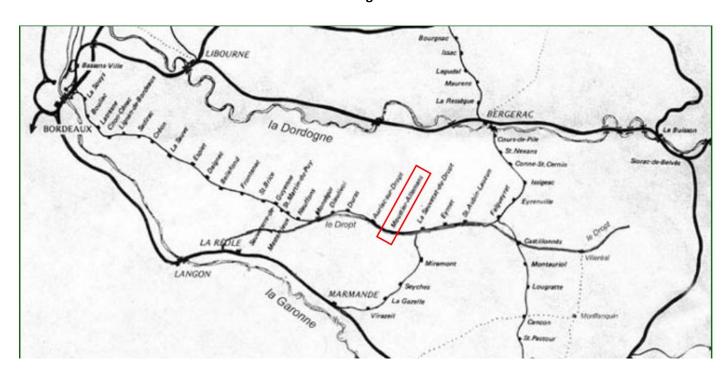
Entre la fin du XIX ème et début XX ème siècle, le réseau ferré prit une ampleur magistrale sur nos territoires. La nouvelle puissance de la vapeur mit en relation, à ce moment-là, les endroits les plus isolés des campagnes françaises.

C'est vraisemblablement autour de 1899, que la Ligne « La Sauve (33) – La Sauvetat du Dropt (47) » fut ouverte. C'est à cette occasion que la gare de « Moustier-Allemans » vit le jour. Le réseau ferré d'alors, exploité par la compagnie du « Paris Orléans », ne résista pas longtemps à l'essor du réseau routier et à ses automobiles.... La ligne fut fermée aux voyageurs en 1940 puis définitivement en 1953.

Bon nombre de wagons restèrent quelques temps en gares, le temps de les évacuer ; ce fut le cas à Moustier. Ils furent rapatriés de façon désordonnée durant les évènements des années 40 par la Compagnie Internationale des Wagons-lits (CIWL), la compagnie gestionnaire de l'Orient Express.

On ne sait pas pourquoi la CIWL avait stationné du matériel à la frontière entre le Lot et Garonne et la Dordogne. Comme Moustier, les gares de La Sauvetat, Eymet, Issigeac ont également accueilli des voitures de la compagnie à la même époque. Pour avoir une idée de l'importance de ce stationnement, **15 voitures se trouvaient en gare de Moustier... pour 23,5 m/voiture soit près de 350 m au total !**

Le réseau ferré de la région en fin XIXème



Eric COMONT est membre de l'Association des Chemins de Fer de la Vendée et s'intéresse au matériel de la CIWL afin de constituer des dossiers de restauration. Cette association exploite la ligne Touristique Mortagne-sur-Sèvre-Les Herbiers (dép. 85) depuis 1993.

Durant les années 40, est resté en gare de Moustier, un wagon auquel s'est fortement intéressé Eric COMONT et son association.

Mensurations de ce wagon :

Identité n°4216

Année de construction : 1940

Constructeur : Ateliers de Construction Métallique Nivelles SA, Belgique

Compagnie : CIWL

Longueur : 23,45 mètresMasse à vide : 52 tonnes

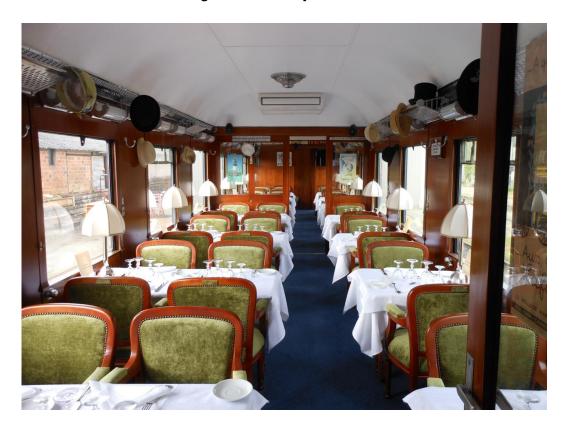
Nombre de places : 46 (8 baies)

Vitesses max.: 140 km/h

Cette voiture arrivée sur le Chemin de Fer de Vendée en octobre 2013, a été quasi intégralement restaurée, et elle a été mise en service pour la saison 2016. Appartenant à la Compagnie Internationale des Wagons-lits (CIWL), elle avait été construite en pleine tourmente de la 2ème guerre mondiale. Les voitures restaurants de ce type ont fait l'objet d'une réquisition par l'occupant allemand, notamment pour les trains d'étatmajor ou par le régime de Vichy.

L'équipement plus soigné et le nombre limité de places les destinaient aux trains les plus luxueux. Avec ces voitures, toutes en acier, le deuxième objectif de la compagnie était aussi d'éliminer les voitures en teck encore en service. Certaines voitures de cette série 4201 à 4218 ont été rachetées par la SNCF en 1962, qui les a affectées en partie au Train Bleu (Calais, Côte d'Azur et Vintimille en Italie). Le parcours de notre voiture est bien connu. Elle sera d'abord affectée en Autriche entre 1945 et 1951 sur l'Arlberg Orient Express principalement entre Paris-Est, Vienne et Bucarest, soit le tracé historique de l'Orient Express. Elle part ensuite en Belgique de 1951 à 1954 pour assurer son service sur l'Oiseau Bleu (Paris-Bruxelles-Amsterdam). De 1954 à 1961, sa nouvelle affectation la conduira en Italie avec des nombreux express (Brenner Express, Italicus, Rome Express...). A partir de 1956, elle sera gérée par les Chemins de Fer Italiens (FS) au titre du pool européen jusqu'à sa radiation, la CIWL conservant la prestation à bord pour la restauration. La période de 1961 à 1967 annonce "le chant du cygne" de cette voiture, avec une fin de carrière commerciale très réduite sur le territoire français et de longues périodes de mise en réserve. On la retrouvera sur des trains entre Paris et Cerbères, le Thermal Express vers Vichy ou le Mont-Dore. Ses tous derniers trains seront des T.A.C. (Trains Auto-Couchettes) de Boulogne Maritime à Lyon-Brottaux et Avignon en 1966. Garée hors service en France en 1967, elle sera ensuite transférée à Ostende en 1969 pour être réformée en 1971. Elle a été achetée en 1973 par l'entreprise SOFICA pour l'accueil de ses clients sur son site des Magasins généraux d'Angers, avant son rachat par l'association en 2013 pour une remise en service en 2016. Sa décoration est influencée par l'Art déco « finissant », avec des boiseries en acajou clair ainsi que des accessoires en aluminium ou chromés. Par ailleurs, elle présente plusieurs points d'intérêt historique : elle a ainsi conservé ses cadres publicitaires des années 50-60, ainsi que son « piano », c'est-à-dire la fameuse cuisinière à charbon fabriquée par Briffault (et sa célèbre publicité « les fourneaux Briffault marchent et tirent comme les locomotives », sous-entendu à vapeur !). Ces cuisinières ont été utilisées jusqu'à la fin des voitures restaurants en 1994."

Le wagon 4216 de nos jours en Vendée



Sur la ligne touristique ferroviaire « Mortagne-sur-Sèvre-Les Herbiers », il y a eu en 2019, 21600 passagers pour 153 trains. On pourra y trouver des trains à vapeur, des autorails et des trains restaurants. Le wagon 4216 fait partie de l'un d'eux. Depuis 2017, un autre wagon, le wagon pullman n°4150, également des wagons-lits, a stationné lui, pendant la 2ème guerre, à la gare de La Sauvetat sur Dropt!





Nous pouvons fortement remercier Eric COMONT et son association qui a adopté et remis en service ce joyaux des réseaux ferrés, quasiment né à Moustier. Si vous vous baladez en Vendée, n'hésitez pas à aller faire un bout de « rail » dans notre wagon!

POUR LES PLUS CURIEUX

Quelques sites internet

https://www.vendeetrain.fr/train-restaurant.html

https://www.vendeetrain.fr/voitures.html

https://www.la-sauvetat-du-dropt.fr/le-village/la-gare-et-ses-voitures-de-luxe/

http://railgascogne.canalblog.com/archives/2010/06/28/18444068.html

Calendrier des ouvertures de lignes ou de tronçons de ligne :

1873 : Bordeaux - la Sauve

1886 : Mussidan - Bergerac - Falgueyrat - la Sauvetat-du-Dropt - Marmande (106 km) (création décidée en 1875)

Entre les deux guerres, la desserte comporte trois omnibus quotidiens Bergerac - Marmande en 2h30 et un mixte Bergerac - Eymet, en 2h30 également, les jours de marché à Bergerac (samedi) ou de foire à Issigeac.

1899 : la Sauve - la Sauvetat-du-Dropt (la liaison Bordeaux -la Sauvetat se raccorde alors à Marmande - Bergerac)
1925 : Villeneuve-sur-Lot - Falgueyrat (40,3 km)

Cette liaison au rôle purement local, classée dans le réseau complémentaire d'intérêt général dès 1879, n'a jamais soulevé l'enthousiasme de la Cie d'Orléans. Le tronçon Villeneuve - Cancon est inauguré fin 1929 et la ligne est ouverte en totalité à l'automne 1930, 50 ans après avoir été conçue. .

Deux liaisons quotidiennes par "train léger omnibus" desservent, en 1h de trajet, Castillonnès, Montauriol, Lougratte, Cancon, St-Pastour, Casseneuil.

La vallée du Dropt est enfin reliée à la Dordogne, au Lot, à la Garonne et à Bordeaux!

Calendrier des fermetures de lignes ou de tronçons de ligne:

1939 : La ligne Falgueyrat - Villeneuve-sur-Lot est fermée aux voyageurs (trafic trop faible) moins de 9 ans après avoir été ouverte !.
1940 : Fermeture de Bordeaux - la Sauvetat et Casseneuil - Castillonnès

Le tronçon de 5 km Falgueyrat - Castillonnès survivra jusqu'en 1953, le "convoi" effectuant le trajet marche AR dans un sens, marche AV dans l'autre !

1953 : La ligne Marmande - Bergerac est définitivement fermée après avoir vu le report sur route progressif de ses services déficitaires; cette fermeture entraîne évidemment celle du tronçon Falgueyrat - Castillonnès.

MOUSTIER, DANS LA PRESSE EN 2021

Le Républicain, août 2021

PATRIMOINE. Moustier, au cœur du Pays de Lauzun

Le nom de la commune provient du substantif Moustier qui signifie « monastère », monasterium en latin, et Mostièr en occitan. Les habitants sont appelés les Mousterriens et les Mousterriennes. La commune est entourée par Allemans-du-Dropt, La Sauvetat-du-Dropt et Roumagne.

L'Église Saint-Hilaire, de style néogothique, a été construite dans la seconde moitié du XIX siècle, elle a été livrée au culte le 25 décembre 1870, le clocher et sa flèche ont été ajoutés dans la décennie qui a suivi. Elle a remplacé l'Église du X siècle qui a été ruiné pendant les guerres de religions par les huguenots.

La Croix de Moustier

Au lieu-dit La Croix de Moustier, au croisement des routes départementales D134 et D668, une croix de chemin censée faire fuir le démon ! Dont voici la légende.

C'est un lieu-dit très ancien si j'en crois les dires... Et j'ajouterais même que cet endroit, aujourd'hui tout guilleret de charmes, fut aux temps passés mal famé et désert. Derrière de ténébreuses « sègues » se seraient cachés des brigandas terribles qui vous tordaient la barre du cou d'un marchand en deux tours de mains. Mais le plus horrible se déroulait toujours autour de la mi-nuit. À ce moment, le lieu devenait totalement désert,







La croix de Moustier. L'Église Saint-Hilaire.

et même, les quelques idiots de la paroisse n'osaient s'y aventurer...

Ne frissonnez pas ! Mais à cette croix de chemins, à l'heure sinistre, d'étranges êtres venaient faire sabbat avec le diable... Un diable velu, mes drôlets, couvert de poils jaunâtres portant des cornes tordues comme le vieux bouc de Maistre Estève et une queue largement fourchue qu'il utilisait pour caresser les fesses de plusieurs femmes à la fois... Ne frissonnez pas !

Eh oui, toutes ces croix de chemins étaient des lieux de sorcellerie : c'est écrit et officialisé par les démonographes!

Là, donc, des êtres mystérieux faisaient un trou, sacrifiaient une poule noire (pas d'autre) jetaient la poule et le sang au-dedans, recouvraient le tout en prononçant une conjuration et fuyaient sans se retourner... C'est alors que la nuit même, ou neuf mois après, le diable apparaissait barbiche au vent et l'œil fielleux... Généreux, il baillait de l'argent, ou, selon, une poule noire qui n'était autre, tenez-vous bien, que la fameuse poule aux œufs d'or... C'est ainsi que les Moustériens vendirent leur âme au diable et devinrent très riches en suivant.

Mais c'était compter sans les jalousards, les cague-maigre, superstitieux jusqu'au fond des tripes. Ceux-ci voulurent abolir cette injustice.

C'était, je crois, à la fin des grandes guerres de religions ou tous étaient revenus catholiques de gré ou de force. Ils allèrent trouver un curé tout neuf et exigèrent de faire planter en ce lieu un symbole de la puissance divine (croix) afin de chasser à jamais de cette croix des chemins, le diable et ses supports...

Voilà, mes drôlets, comment naquit le lieu-dit « à la croix de Moustier » et d'aucun d'affirmer n'avoir vu aux heures tardes, et depuis, ni diable, ni sabbat...

LES NEWS ENVIRONNEMENTALES

Gestion des déchets : des changements

Le 1^{er} juillet 2022, marquera un tournant majeur dans notre quotidien. Voici une liste des modifications prévues :

- Mise en place d'une <u>tarification incitative</u> sur notre territoire afin de partager de façon plus juste et équitable le coût de la gestion des ordures ménagères.
- Mise en place de <u>l'extension de tri</u> dans les bacs jaunes : aujourd'hui vous y jetez les papiers, les journaux, les emballages métalliques, les bouteilles en plastique... A partir du 1^{er} juillet, vous pourrez aussi y jeter les sacs en plastique, les pots de yaourt, les barquettes en polystyrène.
- Déploiement, sur la commune de <u>solutions de compostage</u> pour accueillir les biodéchets « restes alimentaires *carnés ou non*, végétaux ... » notamment...

Au cours du 1^{er} trimestre 2022, des enquêteurs agréés par la Communauté de Communes viendront vous rencontrer à votre domicile pour vous informer des nouvelles modalités de gestion des déchets et recueillir vos besoins en matière de bacs. Merci de leur réserver le meilleur accueil!

- Le ramassage des poubelles en « porte à porte ».
- Passage toutes <u>les 2 semaines.</u>
- Le calendrier du ramassage des poubelles en point de collecte sera donc valable seulement 6 mois. Un nouveau calendrier des passages en « porte à porte » sera distribué à la mi-année pour le second semestre.
- Ramassages confiés à la société privée NICOLLIN



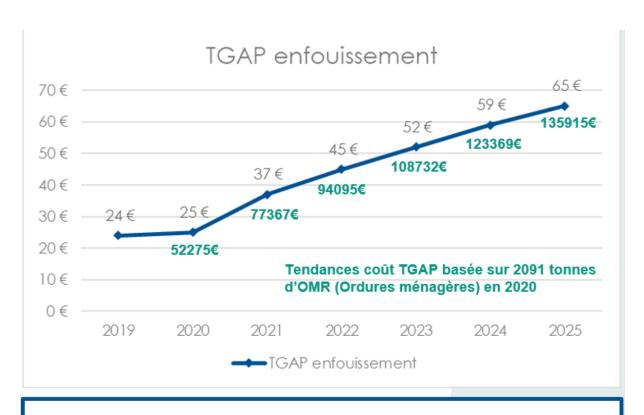
Une communication de la CCPL précisera tous ces changements très bientôt.

Mettons nos sacs noirs au régime!

Il est un élément incontournable avec lequel nous allons tous devoir composer : c'est que le coût lié à la gestion de nos déchets va augmenter.

Ceci est dû à l'évolution des réglementations qui vont dans le sens de ne plus saturer les décharges ou incinérateurs. Il faut donc mettre en place des infrastructures pour gérer les différents déchets et les différentes filières associées. De plus, les décharges « débordent » ... Celle de NICOLE (47) qui accueillait la majorité des poubelles noires de la CCPL a fermé en 2021. Il faut donc transporter nos déchets plus loin ... C'est donc plus cher. Mais ces décharges ne seront pas éternelles non plus....

De plus, pour contraindre les pouvoirs publics en charge de la gestion des déchets, l'ADEME* va considérablement augmenter la taxe de mise en décharge : la TGAP = **T**axe **G**énérale sur les **A**ctivités **P**olluantes. L'augmentation de cette taxe se retrouvera sur nos feuilles de taxe foncière.



Trajectoire TGAP: +40 €HT/t entre 2020 et 2025

Plan d'augmentation de la TGAP

Pour minimiser ces augmentations, nous n'avons pas d'alternative : il faut mettre notre poubelle noire au régime ...

Des solutions sont déjà en place, avec notamment les « poubelles jaunes », qui peuvent accueillir des déchets recyclables. <u>L'extension de tri</u>, au 1^{er} juillet, va permettre de mettre

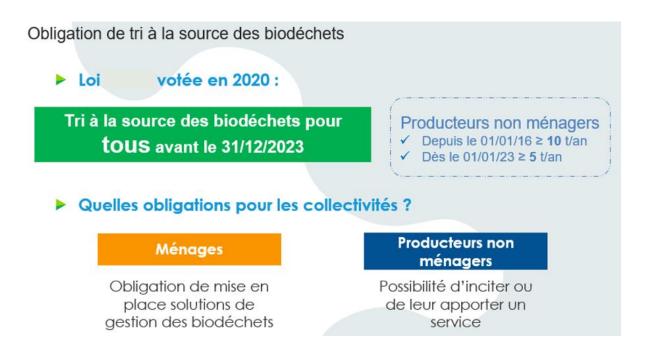
plus de déchets d'emballage, notamment plastiques, dans les poubelles jaunes... et donc moins dans les noires.

La déchetterie doit aussi être utilisée pour les déchets qui ne peuvent pas être mis en poubelles noires : <u>utilisez-la</u> : les agents vous y accueilleront, vous conseilleront et vous aiguilleront.

Un autre élément prépondérant est la gestion des biodéchets ; ils représentent 30 % de la masse de nos poubelles noires :



La réglementation sur l'obligation de <u>gestion de ces déchets</u> évolue et devient contraignante :



La CCPL met donc l'accent sur ce point.

Jérémy Brière a intégré le service Environnement de la Communauté de communes du Pays de Lauzun depuis le 1^{er} juillet 2021. Sa mission est de faire mieux comprendre tous les avantages du <u>COMPOSTAGE</u> afin d'en <u>développer la pratique dans tous les foyers du</u> territoire.

Ambassadeur de l'écoresponsabilité, Jérémy vient à la rencontre des habitants à travers des ateliers, des interventions dans les écoles ou dans les manifestations, afin de partager ses connaissances et ses expériences.

Comment valoriser ses déchets alimentaires et de jardin en produisant un compost de qualité ? C'est ce que Jérémy va nous aider à faire, à nous citoyens.

Dans notre commune, une réunion publique va se tenir début 2022, dès que les conditions sanitaires vont le permettre. Le déploiement de la solution « compostage » se fera dans la foulée. A Moustier, Vincent Chamboulive, en tant que « guide composteur » peut être contacté pour donner des conseils ou informations.

D'autres solutions pour diminuer sa poubelle noire :

- Trions plus et mieux.
- Achetons moins, notamment de plastique.
- Préférons les emballages verre ou carton.
- Faisons nous-même.
- Achetons des produits locaux.
- Réparons, partageons, donnons, recyclons.
- Adoptons des poules.
- Jardinons, même peu.

https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/

https://ma-maison-eco-confort.atlantic.fr/10-idees-pour-une-meilleure-gestion-de-ses-dechets/

https://jagispourlanature.org/

https://www.eco-volontaire.com/

^{*} Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ou Agence de la transition Ecologique





LES NEWS **ECONOMIQUES**

Un projet d'investissement pour faire décoller votre entreprise

L'OCMACS : Accompagnement et financement de vos projets

Grâce à l'OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services), vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour établir un diagnostic de votre entreprise et trouver des outils pour booster votre croissance. En + : la possiblité de faire financer vos projets et une aide pour les emplois créés.



POURQUOI ?



Peuvent être aidés les projets de rénovation de points de vente, de sécurisation, d'accessibilité des locaux ; mais aussi la modernisation des outils de production, ou des investissements techniques, technologiques, numériques etc.



L'OCMACS, c'est pour les commerçants, artisans ou prestataires de services* en activité depuis plus d'un an, avec un CA annuel inférieur à 1 million d'€.

*Sont exclus: entreprises paramédicales (pharmacie, optique...), professions libérales, prestations de service aux entreprises en profession libérale, agences immobilières, entreprises de transport, ambulances, taxi, commerces d'objets anciens ou d'occasion, dépôts-ventes, commerces saisonniers, hôtels et hôtels restaurants, restaurants, bars et cafés (sous condition), restauration rapide, commerce de gros, négoce, commerces de détail alimentaire de plus de 400m², commerces de détail non alimentaire de plus de 600m².



Sur le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne*, qui rassemble les intercommunalités Val de Garonne Agglomération, Pays de Lauzun, Pays de Duras et Coteaux et Landes de Gascogne. *Marmande sous conditions

COMBIEN ?

Le montant de l'aide peut aller jusqu'à 25% du coût du projet, pour des dépenses éligibles comprises entre 6 000 € HT et 75 000 € HT. Des aides à la création d'emploi sont aussi proposées.

Rapprochez-vous du secrétariat de la Communité des Communes du Pays de Lauzun.

LES NEWS TERRITORIALES



LA LETTRE DU SCoT N°2



NOVEMBRE 2021

LES CHIFFRES CLÉS DU DIAGNOSTIC



Le Mot du Président

Conscients des enjeux de développement durable et des mutations rapides dans les territoires, les élus du territoire doivent définir les orientations qui permettront, dès demain et à l'horizon 2040, aux habitants de se loger, travailler, se déplacer, se divertir dans les meilleures conditions possibles et soutenables en matière environnementale.

Nous avons collectivement à repenser les modes de développement, pour que le SCoT soit en adéquation avec les objectifs qui lui sont fixés : être un véritable outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale.

Nous avons le devoir de relever le défi majeur du SCoT : ancrer le territoire dans les transitions et satisfaire les besoins actuels et futurs des habitants sans en ignorer les impacts environnementaux.

Vous êtes tous concernés par ce défi!

Le Président

77

LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU SCOT VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE, OÙ





VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE, COMMENT PARTICIPER ?

En envoyant un courrier

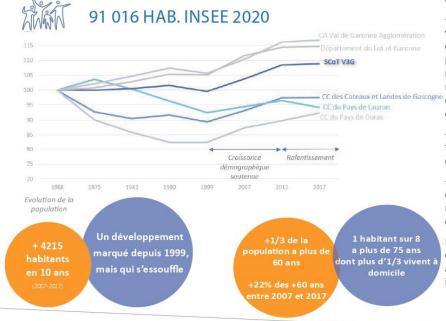
A Mr. le Président du Syndicat
Mixte du SCoT Val de Garonne
Guyenne Gascogne
Place du marché
47 200 Marmande

Les registres de concertation
Des registres destinés à récolter
vos avis aux sièges des 4
intercommunalités et du Syndicat
Mixte du SCoT

En envoyant un mail A l'adresse : scot@vg-agglo.com www.vg-agglo.com Site internet dédié au Syndicat Mixte du SCoT



CUN TERRITOIRE PRÉSENTANT DES FRAGILITÉS, SUPPORT D'UNE MUTATION ENGAGÉE



Le territoire présente des indicateurs sociodémographiques caractéristiques :

- Un profil démographique globalement vieillissant, notamment en milieu rural. Ce contexte de vieillissement de la population pose tout particulièrement des enjeux majeurs pour l'avenir en matière de santé notamment au regard des problématiques de désertification médicale et en matière d'adaptation des logements.
- Une paupérisation de la population touchant le territoire caractérisé par un taux de pauvreté supérieur au département
- De plus en plus de personnes seules, de couples sans enfants et de familles monoparentales : 35% des ménages ne sont composés que d'une seule personne

L'adaptation du parc de logements aux évolutions des besoins de la population et à tous les parcours résidentiels est un enjeu important.

Un taux de vacance important marqueur de délaissement des centralités et de vétusté du parc de résidences principales : un enjeu de redynamisation des centres-villes et centres-bourgs

Le territoire du Pays se caractérise par un étalement urbain qui fragilise les centres-villes et centres-bourgs et qui va à l'encontre du développement durable. De plus, si la population augmente depuis quelques années, la composition des ménages se transforme. Plusieurs communes sont engagées dans divers programmes : Action Cœur de Ville, Petites villes de demain, Opération de Revitalisation du Territoire, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat... Ils visent à renforcer l'attractivité et le dynamisme des centres-villes et centres-bourgs, dans le but d'atteindre un développement équilibré et solidaire du territoire.

1/4 logement vacant dans le centre de Casteljaloux

1/5
logement vacant
dans les centres
de Duras et
Miramont

Des politiques en œuvre en faveur de la revitalisation des centralités

Le territoire est engagé dans le programme Action Cœur de Ville (ACV), dans l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire(ORT) signée en janvier 2020, et «Petites villes de demain» avec pour ambition d'inverser la logique, et ainsi d'assurer un maillage territorial cohérent de centralités attractives et dynamiques, gage d'un développement équilibré et solidaire du territoire.

ACTIONS
COEUR DE VILLE
SUR VGA
POUR 12
COMMUNES







LE COIN CUISINE

BÛCHE GLACÉE AU CHOCOLAT

pour 12 personnes préparation : 4 h environ, la veille congélateur : 1 nuit





Insert crémeux au chocolat au lait :

Ingrédients:

125 g de crème liquide entière125 g lait entier110 g chocolat au lait3 jaunes d'oeufs25 g sucre2 g de feuille de gélatine

Préparation:

Faire tremper la feuille de gélatine dans une assiette avec de l'eau froide.

Faire fondre le chocolat au lait dans un saladier au bain marie. Réserver.

Dans une casserole moyenne, mettre les 3 jaunes d'oeufs et le sucre, fouetter, ajouter la crème fraîche et le lait, mélanger. Faire cuire le tout à feu doux (85°C maxi), ajouter la gélatine égouttée, mélanger. Verser cette préparation sur le chocolat fondu, mélanger. Verser ce crémeux dans un moule à insert en silicone, laisser prendre au congélateur 4h.

Biscuit joconde chocolat-noisette:

Ingrédients:

32 g sucre glace 55 g de blancs d'oeufs

32 g de poudre de noisette 12 g farine

1 œuf 10 g de cacao non sucré

12 g de beurre 12 g de sucre

Préparation:

Dans un saladier, mettre l'oeuf et la poudre de noisette, fouetter avec le batteur 1 min. Ajouter le sucre glace et fouetter 10 min pour que le mélange soit mousseux et blanc. Ajouter le beurre fondu refroidi, mélanger. Tamiser la farine et le cacao sur la préparation, mélanger et réserver.

Dans un autre saladier, monter en neige les blancs d'oeufs puis ajouter le sucre. Incorporer les blancs en neige à la préparation précédente délicatement. Verser la pâte sur une plaque recouverte d'un tapis en silicone. Faire un rectangle un peu plus grand que le moule à bûche. Mettre au four préchauffé à 200°C pendant 12 min. Laisser refroidir et découper un peu plus petit que la taille du moule à bûche (en silicone). Laisser de côté.

Croustillant praliné

Ingrédients:

65 g de crêpes dentelles 30 g de chocolat au lait 15 g de beurre 115 g de praliné maison

Préparation:

Faire fondre le chocolat avec le beurre au bain marie. Dans un saladier, émietter les crêpes dentelles en très petit morceaux. Ajouter le chocolat/beurre fondu ainsi que le praliné. Bien mélanger. Répartir le croustillant praliné sur le biscuit joconde et tasser un peu (mais pas trop) pour ne pas écraser le biscuit.

Mousse au chocolat noir

Ingrédients :

200 g de chocolat noir

330 g de crème liquide entière

80 g de sucre

220 g de lait entier

110 g de crème liquide entière

4 jaunes d'oeufs

7 g de feuille de gélatine

Préparation :

Faire ramollir la gélatine dans une assiette avec de l'eau froide. Faire fondre le chocolat au bain marie, réserver. Dans une casserole, verser le lait et les 110 g de crème fraîche liquide, faire chauffer sur feu moyen. Pendant ce temps, mettre dans un saladier les jaunes d'oeufs et le sucre, fouetter. Quand le mélange lait/crème est chaud, verser sur le mélange oeufs/sucre, mélanger. Verser le tout dans une casserole et faire cuire « à la nappe » (85°C). Quand la température est bonne, verser sur le chocolat fondu et mélanger. Ajouter la gélatine préalablement égouttée. Laisser totalement refroidir et mettre de côté. Dans un saladier bien froid, verser les 330 g de crème fraîche et la monter en chantilly. Incorporer le mélange chocolat à la chantilly en plusieurs fois.

MONTAGE

Verser une partie de la mousse dans un moule à bûche en silicone et laisser prendre 10 min au congélateur. Démouler l'insert au chocolat et le mettre au centre du moule à bûche, recouvrir les bords avec la mousse au chocolat ainsi que le dessus des inserts : attention, laisser un peu de place pour le biscuit croustillant. Mettre le biscuit croustillant par-dessus (croustillant vers l'intérieur et gâteau joconde à l'extérieur) . Appuyer un peu pour faire remonter la mousse sur les côtés.

Réserver toute une nuit au congélateur. Le lendemain, démouler la bûche sur un plat de présentation et décorer avec des mini meringues et des copeaux de chocolat, selon votre inspiration.

Après tous ces efforts, voici l'heure du réconfort ...

Bon appétit!

PRALINÉ MAISON

pour 415 g de praliné préparation : 1h30 cuisson : 180°C 10 min

Ingrédients:

200 g de noisettes entières 200 g de sucre 100 g d'amandes entières (sans peau) 50 g d'eau

Préparation:

Mettre les noisettes et les amandes dans le lèchefrite et faire torréfier environ 10 min dans le four préchauffé à 180°C. Sortir du four et enlever les peaux des fruits secs avec un torchon propre humide, réserver de côté.

Dans une casserole, porter à ébullition le sucre et l'eau jusqu'à 116°C. Ajouter les fruits secs et faire cuire à feu moyen sans cesser de remuer jusqu'à ce qu'un caramel brun se forme autour des fruits secs (environ 7 min maxi sinon le caramel sera trop foncé et trop fort en goût).

Verser le tout sur un plat recouvert de papier cuisson, étaler et laisser refroidir.

Casser des petits morceaux et mixer au robot jusqu'à l'obtention d'une pâte (il y aura d'abord de la poudre, et continuer jusqu'à ce que le mélange donne la consistance d'une pâte molle style « pâte à tartiner »). Le praliné est prêt, vous pouvez le conserver dans un pot de confiture.

Bon appétit!

ROCHERS NOIX DE COCO

pour 30 rochers préparation : 15 min cuisson : 170°C 17 à 20 min



Ingrédients:

120 g de blancs d'oeufs = 4 blancs 150 g de sucre glace 200 g de noix de coco

Préparation:

Dans un saladier, mettre les 4 blancs d'oeufs, battre légèrement avec une fourchette pendant 30 secondes. Ajouter le sucre glace et mélanger jusqu'à ce qu'il fonde.

Ajouter la noix de coco râpée, mélanger jusqu'à obtention d'une pâte un peu molle.

Faire des boules et disposer sur une plaque allant au four, recouverte d'une feuille en silicone.

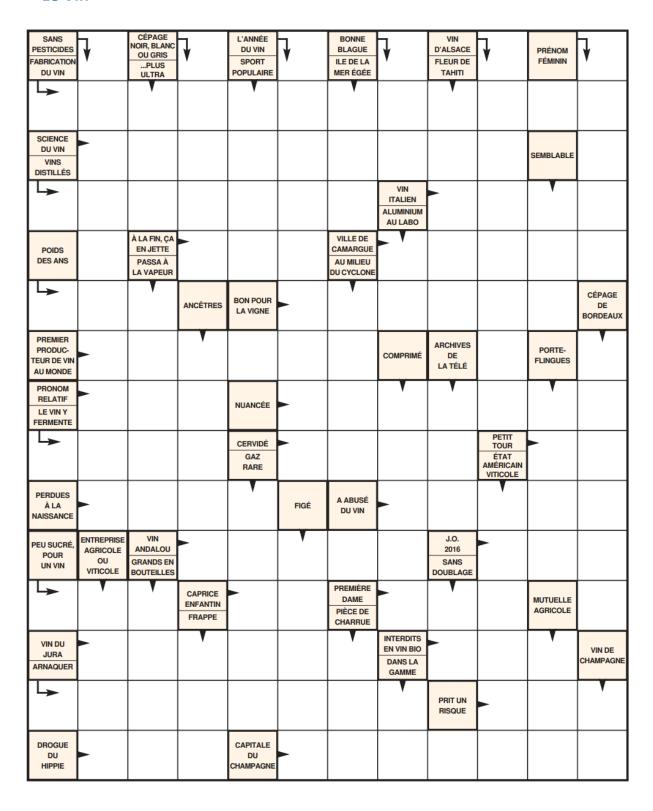
Mettre au four directement à 170°C et cuire entre 17 et 20 minutes jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Laisser refroidir dans le four entrouvert avant de décoller de la plaque.

Bon appétit!

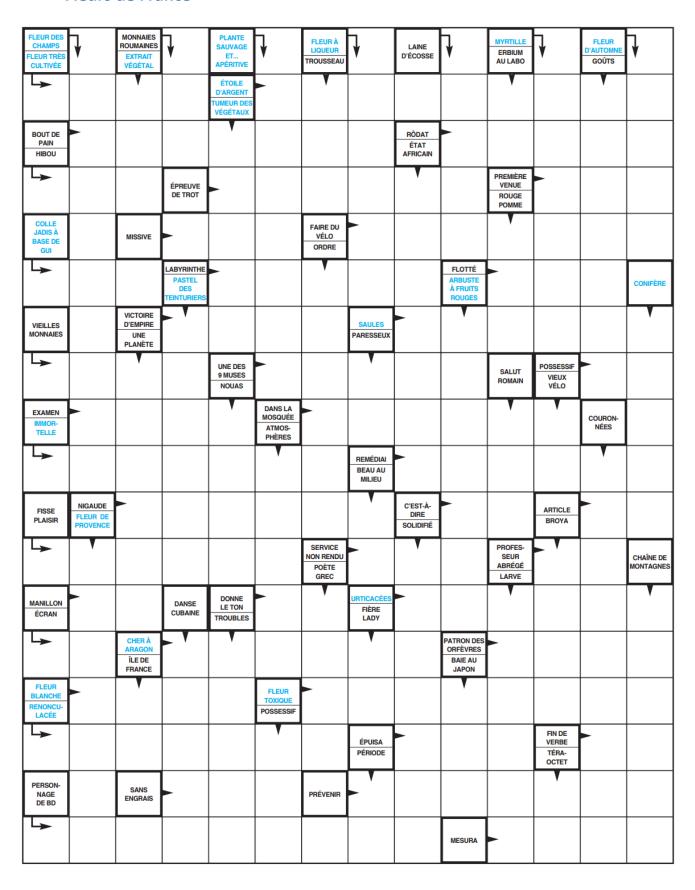
LES JEUX LES MOTS FLÉCHÉS

Nous vous proposons deux grilles de mots fléchés (source Fortissimots, auteur : Paul Dréval)

Le Vin



• Fleurs de France



LES SUDOKU

9				2				5
2		4			3	9		
1	5			4		8		
8				9		6		4
5	2		4		6		3	8
3		6		8				7
		1		6			8	3
		5	9			7		1
4				1				9

http://www.e-sudoku.fr

n° 111544 - Niveau Facile

	9	2	3	5				
3		1			6	5	9	2
5				1				7
		4	1	7			2	•
	2						4	
	5			9	2	6		
4				2				9
9	7	5	8			2		3
				3	7	4	5	

http://www.e-sudoku.fr

n° 112156 - Niveau Facile

5			9	1		2	8	
	8	1	4				9	
	3	6	8	7	2			
		5					1	9
3	1					4		
			1	6	8	9	4	
	5				3	8	6	
	9	8		4	7			1

http://www.e-sudoku.fr

n° 14705 - Niveau Facile

	5				3		8	9
1	8			9	5	6		
			1	2	8		4	7
	9	5						6
3						4	9	
5	3		8	7	9			
		9	2	3			5	8
8	7		4				6	

http://www.e-sudoku.fr

n° 19523 - Niveau Facile

LES SOLUTIONS

• Mots fléchés : le vin

	В		Р		M		G		R		Α
V	I	N	I	F	I	С	Α	T	I	0	N
	0	E	N	0	L	0	G	I	E		Α
Α	L	С	0	0	L	S		A	S	Т	
	0		T	Т	Ε		Α	R	L	Ε	S
Α	G	E			S	0	L	Ε	I	L	
	I	Т	Α	L	I	E			N		M
	Q	U	I		M	I	Т	I	G	E	E
С	U	٧	E		Ε	L	Α	N		Т	R
	Ε	Α	U	X			S	Α	0	U	L
			X	E	R	E	S		R	I	0
S	Е	С		N	Α		E	V	E		T
	A	R	В	0	I	S		0	G	M	
T	R	U	Α	N	D	Ε	R		0	S	Α
	L	S	D		Ε	P	E	R	N	Α	Y

• Mots fléchés : Fleurs de France

	С		L		G		G		T		Α		Α
R	0	S	E		Е	D	Ε	L	W	Ε	I	S	S
	Q	U	I	G	N	0	N		E	R	R	Α	Т
D	U	С		A	Т	Т	Ε	L	E		Е	V	E
	Е		Р	L	I		P	E	D	A	L	E	R
G	L	U		L	A	С		S		Р	L	U	
	-		_	E	N	Α		0	S	I	Ε	R	S
E	С	U	S		Е	R	A	Т	0			S	Α
	0	R	Α	L		M	ı	Н	R	A	В		Р
S	T	Α	T		С	E		0	В	٧	I	Α	I
		Z		A		S	Е		ı	Е		ט	N
Р	L	U	S	S	E		A	С	E		Ρ	R	
	A	S			L	Α		0	R	T	I	E	S
T	V		R	E	S	E	D	Α		Е	L	0	
	A	R	U	M		D	ı	G		T	A	L	E
Α	N	Ε	M	0	N	E		U	S	A		Ε	R
	D		В	I	0		A	L	Ε	R	T	Ε	R
В	E	С	A	S	S	I	N	Ε		D	0	S	A

• Les Sudoku

http://www.e-sudoku.fr

9	6	8	1	2	7	3	4	5
2	7	4	8	5	3	9	1	6
1	5	3	6	4	9	8	7	2
8	1	7	3	9	2	6	5	4
5	2	9	4	7	6	1	3	8
3	4	6	5	8	1	2	9	7
7	9	1	2	6	5	4	8	3
6	8	5	9	3	4	7	2	1
4	3	2	7	1	8	5	6	9

n° 111544 - Niveau Facile

7	9	2	3	5	8	1	6	4
3	8	1	7	4	6	5	9	2
5	4	6	2	1	9	3	8	7
6	3	4	1	7	5	9	2	8
1	2	9	6	8	3	7	4	5
8	5	7	4	9	2	6	3	1
4	6	3	5	2	1	8	7	9
9	7	5	8	6	4	2	1	3
2	1	8	9	3	7	4	5	6

http://www.e-sudoku.fr

n° 112156 - Niveau Facile

5	4	7	9	1	6	2	8	3
2	8	1	4	3	5	7	9	6
9	3	6	8	7	2	1	5	4
8	7	5	3	2	4	6	1	9
4	6	9	7	8	1	5	3	2
3	1	2	6	5	9	4	7	8
7	2	3	1	6	8	9	4	5
1	5	4	2	9	3	8	6	7
6	9	8	5	4	7	3	2	1

http://www.e-sudoku.fr n° 14705 - Niveau Facile

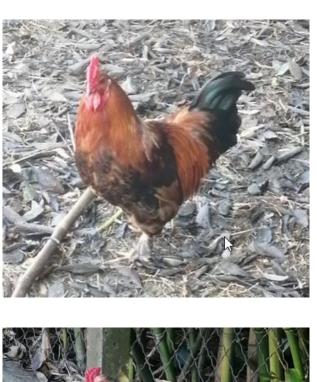
2	5	7	6	4	3	1	8	9
1	8	4	7	9	5	6	3	2
9	6	3	1	2	8	5	4	7
7	9	5	3	1	4	8	2	6
6	4	1	9	8	2	3	7	5
3	2	8	5	6	7	4	9	1
5	3	6	8	7	9	2	1	4
4	1	9	2	3	6	7	5	8
8	7	2	4	5	1	9	6	3

http://www.e-sudoku.fr n° 19523 - Niveau Facile

PETITES ANNONCES

On <u>donne</u> 4 coqs de petite taille (type fanchet, brama-nain) à La Croix.

Tel: 05 53 83 65 08









ET POUR FINIR, UN PEU D'HUMOUR





INFOS MAIRIE

Secrétariat Mairie :

Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 Jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Permanence du Maire:

Lundi : Sur rendez-vous



05.53.20.23.67



mairie.moustier@orange.fr

QUELQUES NUMEROS D'URGENCE



SAMU



POLICE



POMPIERS



Pharmacie de garde: 05.53.94.31.65 Pharmacie Charron: 05.50.20.23.44



Dentistes: VIDEAU & GAVA: 05.53.20.22.12



Hôpital de Marmande: 05.53.20.30.40



UNA GUYENNE: 05.53.76.06.30 accueil.una-guyenne47@orange.fr



Dr DOMEC Jean Pierre: 05.53.20.20.33

Infirmières LESIMPLE Anna & AGAUSTINI Emmanuelle : 05.53.20.25.60 Infirmières MENINI Gladys & CHASTEAU Sophie 05.53.79.27.75



Ostéopathe DOMEC Alexandre: 05.53.20.68.35

06.08.92.00.11

LE MOT DE LA FIN ...

L'équipe du conseil municipal espère que cette édition 2021 du bulletin vous aura plu.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez communiquer par le biais d'un article dans le prochain bulletin.

Votre commune vient de se doter d'un **site internet**, vous pourrez très bientôt aller le visiter pour y déposer vos idées, vos commentaires...

www.moustier.fr

Madame Le Maire de Moustier, Claudine Eon,
Les membres du conseil municipal
Le personnel communal
VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR
L'ANNEE 2022

